Mythes et réalité

29-12-2018

On entend dire que la SNCF a été créée par le Front populaire dans un esprit de nationalisation des services publics. C'est plus complexe :

1) La SNCF a été constituée parce que les compagnies privées de chemin de fer étaient incapables de faire face à leur dette de près de 40 milliards de francs (22 milliards d'euros).

2) Elle a été instituée par une convention conclue entre l'Etat et les compagnies le 31 août 1937. Léon Blum n'est plus président du Conseil depuis le 29 juin. Le gouvernement est dirigé par Camille Chautemps. Bien que Blum et d'autres socialistes en fassent partie, ce gouvernement n'est plus stricto sensu l'incarnation du Front populaire, c'est plutôt un gouvernement radical.

3) La SNCF de 1937 est une société d'économie mixte, dont l'Etat ne possède que 51%, aux côtés des anciennes compagnies de chemin de fer qui conservent 49% pour 45 ans.

Il est vrai que le processus de concertation entre l'Etat et les compagnies a été engagé sous le ministère Blum. La SNCF est l'enfant, tout en nuance, du Front populaire et du radical-socialisme.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com